

**PROCES-VERBAL**  
**de la séance du Conseil Municipal du lundi 31 août 2015**

Le 31 août 2015 à 20h30, les membres du Conseil Municipal régulièrement convoqués en date du 26 août 2015, se sont réunis à la mairie en séance publique, sous la présidence de Madame Christiane PREVOST, Maire.

Etaient présents : MM PREVOST Christiane ; BOEUF Pascal ; PIERRON Pierrette ; BREHIER Jacques ; NORMAND Isabelle ; NICOLAS Marie-Noëlle ; GENTIL Christian ; LOISEAU Laurent ; LACHETEAU Nathalie ; BOINOT Florence ; GASSELING Théo ; JANOT Jean-Marie ; TIREAU David

Etait représenté : PLON Patrick (pouvoir à Brehier J)

Absent : PACREAU Stéphane ;

Présents : 13 Votants : 14

Mme Florence BOINOT a été nommée secrétaire de séance

Le quorum est atteint, la séance est ouverte à 20h30

Approbation du PV de la séance du 1<sup>er</sup> juillet 2015 (14 voix POUR)

**ORDRE DU JOUR**

- ◆ Madame le Maire fait part de la démission de Madame Marie-José PEREZ, conseiller municipal, par courrier remis le 17 août 2015, puis de la démission de Madame Séverine POTTIER, inscrite sur la liste « Ensemble pour l'avenir », par courrier du 20 août 2015.  
Conformément à l'article L.270 du code électoral, « le candidat venant sur la liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal dont le siège devient vacant ».  
Mme le Maire déclare donc **Monsieur David TIREAU installé dans ses fonctions de conseiller municipal.**
- ◆ Le Maire propose de remplacer Mme Marie-José Perez comme **membre du CCAS : Monsieur David TIREAU est déclaré élu** (14 voix POUR).
- ◆ Détermination du **taux de promotion** pour l'avancement de grade des agents : 100 % (14 voix POUR)
- ◆ **Modification du temps de travail** d'un adjoint technique affecté à l'école primaire : à sa demande, le temps de travail par semaine passe de 24 h à 23 h à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2015. (14 voix POUR)
- ◆ **demandes d'exonération** du paiement de la location de la salle des fêtes en raison de déficit pour :
  - Le club de handball et l'association VAL (14 voix POUR)
- ◆ le GRAHV sollicite la **mise à disposition du bâtiment de La Font** pour stocker les objets anciens actuellement en dépôt chez Monsieur Naud ; la toiture est à réparer
- ◆ **délégués au PETR du Ruffécois** : un suppléant en trop, Laurent Loiseau
- ◆ **remboursement à la CC Val de Charente du fonds d'amorçage** perçu par la commune (14 voix POUR)
- ◆ **motion** proposé par le PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural) du Ruffécois **pour la préservation du patrimoine arboré** (13 voix POUR et 1 abstention)
- ◆ **devis** pour la réparation d'un **micro** pour la sono de la mairie et achat d'un micro supplémentaire : 398.64 € ttc à Sté AVS Audio Vidéo System (14 voix POUR)
- ◆ *intervention de Monsieur Jean-Marie Janot qui donne lecture du courrier de Mme le Maire suite à la brocante du 16 août*

- ◆ **présentation du diagnostic** réalisé par le Bureau QCS en 2013 **pour la mise en accessibilité des bâtiments communaux** pour prévoir l'agenda d'accessibilité – Ad'ap – à réaliser avant le 27 septembre 2015
    - Accessibilité de la mairie : l'installation d'un ascenseur préconisé s'avère trop coûteux pour le budget communal ; serait plutôt envisagé l'aménagement d'une salle supplémentaire au rez de chaussée dans le logement actuel à côté de la mairie
- Il a été provisionné 56 000 € au budget 2015 ; le Conseil Municipal doit délibérer sur les choix, coût et délai de réalisation des travaux en donnant priorité à la mairie, la salle des fêtes et la poste.

La séance est levée à 23 h 50.